

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE SAINT PROJET

L'an deux mille dix huit, le 2 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PROJET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire et publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CLAESEN Léon -Bernard, Maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 février 2018

Nombre de conseillers : 10

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 9

Présents : Messieurs CLAESEN Léon-Bernard, MEDALE Aimé, ALIBERT Maurice, SERRES Michel, Mesdames, Mme Sylvie CONSTANT, Mme MOUTRAY Danielle, TOLOSANA Jacqueline,

Absents : Madame CATEL Monique

Absents excusés : Messieurs ANDRAL Didier (*pouvoir à Madame Jacqueline TOLOSANA*), THIRIONNET Bernard (*pouvoir à Mme Sylvie CONSTANT*),

Mme Sylvie CONSTANT été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Rapporteur : Monsieur Léon-Bernard CLAESEN

Délibération n° 2018-03-10

Objet : Don en numéraire suite à la dissolution de l'association "Sports et détente"

Monsieur le Maire explique que suite à la dissolution de l'association « Sport et détente » de Saint-Projet, cette dernière souhaite verser le solde de clôture de son compte à la Commune sous forme de numéraire.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter ce don ;

Appelé à s'exprimer le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant à l'unanimité accepte le don en numéraire de l'association « Sport et détente »

Cette somme sera prévue au « budget commune » 2018.

Fait et délibéré à Saint Projet, les jours, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Léon-Bernard CLAESEN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

046-214602906-20180302-2018-03-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2018

Publication : 07/03/2018

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

